



Votants : 67

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 06 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 novembre 2023

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT-ÉCONOMIQUE - APPROBATION DU 3ÈME PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Johann SPITZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Gérard LABORDERIE à Sonia LUSSIEZ, Lucien-Jean LAHOUSSE à Gérard LEFEVRE, Bastien MARCHIVE à Florence VILLES, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Jeanine BARBOTIN, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Richard PAILLOUX, Franck PORTZ.

Titulaires absents pour départ :

Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BOUTRIT, Alain CHAUFFIER, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, Lucy MOREAU, Eric PERSAIS, Séverine VACHON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT-ÉCONOMIQUE - APPROBATION DU 3ÈME PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 25 juin 2015 par laquelle le Conseil d'Agglomération a délégué au Président la signature du Contrat de Ville 2015-2023 ;

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le Contrat de Ville 2015-2023 signé le 6 juillet 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 16 décembre 2019 concernant le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR), prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2023 ;

Vu la prolongation des contrats de ville au 31 décembre 2023 par la loi de finances 2022 ;

Considérant le comité technique partenarial du contrat de ville du 20 septembre 2023 ;

Dans le cadre de la programmation du pilier Emploi/Développement économique du Contrat de Ville (CDV), année 2023, le comité technique partenarial, réuni le 20 septembre 2023 a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions.

▪ MISSION LOCALE

« *Impulsion Jeunes – Parrainage spécifique jeunes des quartiers prioritaires* »

6 400 €

La Mission Locale vise à travers ce projet à accompagner prioritairement les jeunes des quartiers prioritaires, en s'appuyant sur un réseau de parrains et marraines en activité pour :

- Clarifier son projet professionnel ;
- Retrouver confiance en soi ;
- Retrouver une dynamique dans les démarches de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle.

Par ailleurs, sont mobilisés les co-financements de l'Etat (au titre de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), et de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs de la CAN, pour un montant prévisionnel global de 9 060 euros.

▪ ATELIERS MECA 2 SEVRES*« Conseil en mobilité »***6 800 €**

Le Conseil en mobilité a pour objectifs, en prenant en compte l'offre de services de la CAN :

- de développer la mobilité des demandeurs d'emploi pour favoriser l'accès à l'emploi en apportant un conseil ciblé et individualisé,
- d'accompagner les personnes en difficultés sociales ou professionnelles vers une mobilité autonome et pérenne,
- d'assurer la fonction de lieu de ressources sur les questions de mobilité pour les prescripteurs et partenaires.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat (au titre de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), du CD79, et de la CAF, pour un montant prévisionnel de 24 351 euros.

▪ CORAPLIS*« Faciliter l'entrée en formation de base avec un accompagnement personnalisé et pérenniser les parcours de formation »***5 000 €**

Cette action vise à faciliter l'entrée en formation en favorisant la maîtrise de la langue et en luttant contre l'illectronisme.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine, et de la CAF, pour un montant prévisionnel de 20 650 euros.

▪ CCAS de Niort*« Modes de garde pour un public en insertion »***2 700 €**

Cette action vise à proposer des solutions réactives et adaptées aux besoins spécifiques de garde des publics en insertion. Ce dispositif mobilise des places au sein de structures d'accueil (crèche et halte-garderie) du quartier du Clou-Bouchet.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de l'Etat (au titre de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), pour un montant prévisionnel de 2 700 euros.

Le montant global des subventions proposées ce jour par la CAN est de **20 900 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus, énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL**Secrétaire de séance****Romain DUPEYROU****Vice-Président Délégué**